



Enquete social pour dénonciation préoccupante

Par **Johanna13**, le **02/02/2019** à **01:03**

Je fais actuellement l'objet d'une enquête pour une dénonciation de situation préoccupante car au moment de la demande j'habitais dans un studio avec mes deux filles en bas âges, depuis j'ai déménagé, mais j'ai été convoqué par la PMI et l'assistante sociale pour me faire part de la situation préoccupante, depuis on m'a mis à domicile 2h / semaine une TISF qui a fait un rapport à sa supérieure, j'ai été convoqué et là on m'a annoncé qu'il va y avoir une psychologue et une éducatrice et l'infirmière PMI qui vont nous voir mes deux filles et moi 2 fois/semaines jusqu'en mai prochain et qu'après soit ça s'arrête soit ça va passer devant le juge pour enfants, ils ont noté que j'étais de bonne foi car je les ai laissés venir à mon domicile mais je dois aller sur Marseille pour ma validation d'appartement, puis-je m'absenter avec mes filles, vu qu'on doit être présentés?

Par **Visiteur**, le **02/02/2019** à **08:33**

BONJOUR !!!!!!!!!!!!!!!

Vous êtes ici face à des bénévoles qui n'ont que vos salutations et votre gratitude comme récompense.

Impossible de vous répondre précisément.

Si vous n'êtes pas assignée à résidence, vous êtes libre de vous déplacer, mais ne loupez pas vos rendez-vous avec les services sociaux.

Les dispositions dont vous pouvez bénéficier coûtent cher en argent public, alors collaborez et laissez-vous aider, il n'y a pas d'autre issue saine.